

Messages importants

Transition du module de formation et de l'évaluation Prise de décisions éthiques du PNCE vers un module de formation en ligne

OCTOBRE 2025



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

Table des matières

Principaux messages	3
Impact du changement	5
Mentorat pour les responsables du développement des entraîneurs	5
Pour les entraîneurs.....	5
Calendrier de mise en œuvre (à des fins internes uniquement).....	7
Prochaines étapes	9

Principaux messages

- Partout au Canada, nous nous engageons à offrir des formations du PNCE accessibles en temps opportun pour répondre aux besoins des entraîneurs, peu importe où ils habitent.
- Les données sur les comportements des entraîneurs montrent qu'un plus grand nombre d'entre eux partout au pays optent maintenant pour suivre cette formation dans un format en ligne. Par conséquent, ils peuvent la lancer en tout temps, de n'importe où, et la faire à leur rythme. Quel que soit le mode de prestation, la satisfaction générale à l'égard de la formation du PNCE est élevée.
- Tous nos indicateurs montrent qu'il n'y a pas de différence statistique dans l'efficacité des prestations de formations multisports du PNCE en personne, en ligne, à domicile ou sous forme de module de formation en ligne.
- Après plus de 18 mois de consultation avec nos partenaires et après avoir reçu l'approbation du CFPTSAPL, il apparaît évident que l'adoption de la formule en ligne est la bonne voie à suivre pour nos entraîneurs.
- Par conséquent, nous avons pris la décision collective de transformer le module Prise de décisions éthiques (PDE) du PNCE en un nouveau module de formation offert exclusivement en ligne à compter du 1^{er} avril 2026.
- La formation et l'évaluation PDE seront combinées en un seul module en ligne et la formation ne sera plus offerte en personne.
- La transition de la formation PDE d'une prestation animée (formations en personne, ateliers virtuels en temps réel et formation à domicile) à un module de formation en ligne accessible dans le système de gestion de l'apprentissage (SGA) du Casier permettra d'améliorer l'accessibilité, d'uniformiser la prestation et d'augmenter les retombées du programme.
- Le module de formation en ligne répondra aux exigences en matière de PDE pour tous les cheminement de formation et d'évaluation, et les entraîneurs n'auront à le suivre qu'une seule fois, peu importe le nombre de sports qu'ils entraînent.
- Ce nouveau module de formation en ligne assurera une expérience d'apprentissage uniforme pour tous les entraîneurs et éliminera les dédoublements d'exigences pour plus de 25 % des entraîneurs, qui entraînent dans plusieurs sports et contextes.

- Le module de formation en ligne dure 120 minutes maximum et sera offert au coût de 85 \$. Les entraîneurs doivent consulter leur RPTFE ou OPTS pour déterminer si des subventions sont offertes.
- Les entraîneurs qui ont déjà suivi une version antérieure de la formation PDE et qui ont passé l'évaluation ne seront pas touchés par ce changement.
- L'ACE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires sportifs pour soutenir la mise en œuvre des changements nécessaires à cette transition d'ici le 1^{er} avril 2026.

Ce qui change

- La formation et l'évaluation PDE seront combinées en un module en ligne accessible dans le système de gestion de l'apprentissage *le Casier*.
- La formation PDE ne sera plus offerte sous forme de prestation animée (formations en personne, ateliers virtuels en temps réel et formation à domicile) par les RPTFE ou les ONS intégrés (sauf en cas de circonstances exceptionnelles). La formation et l'évaluation seront offertes dans un même module en ligne accessible dans *le Casier*.
- Ce changement entrera en vigueur le 1^{er} avril 2026.
- Après le 1^{er} avril 2026, l'évaluation en ligne actuelle ne sera plus offerte dans *le Casier*.

Contexte du changement

- Les données sur les comportements des entraîneurs montrent qu'un plus grand nombre d'entre eux partent au pays optent maintenant pour suivre la formation dans un format en ligne.
- Ce changement reflète un virage stratégique qui a pour but de renforcer nos partenariats et d'améliorer l'uniformité dans tout l'écosystème du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).
- La transition de la formation PDE d'une prestation animée (formations en personne, ateliers en ligne en temps réel et formation à domicile) à un module de formation en ligne permettra d'améliorer l'accessibilité, d'uniformiser la prestation et d'augmenter l'impact du programme.

- Ce changement permettra également de s'assurer que tous les entraîneurs reçoivent la même formation et la même évaluation.

Impact du changement

Mentorat pour les responsables du développement des entraîneurs

- La prestation de la formation et de l'évaluation PDE se fera désormais exclusivement au moyen d'un nouveau module de formation en ligne accessible dans *le Casier*.
- Les responsables du développement des entraîneurs (RDE) n'assureront donc plus la prestation de cette formation, mais l'ACE et ses partenaires s'engagent à soutenir cette importante communauté afin qu'elle reste impliquée dans la prestation des formations du PNCE.
- Les RPTFE et les ONS travailleront avec les personnes touchées afin d'assurer leur participation continue.

Pour les entraîneurs

- À compter du 1^{er} avril 2026,
 - les entraîneurs n'auront plus accès au module d'évaluation en ligne PDE actuel ni à la formation PDE multisports ou propre au sport du PNCE.
 - Les entraîneurs devront accéder au module PDE du PNCE dans *le Casier*. Le nouveau module de formation en ligne combinera la formation et l'évaluation.
- Les entraîneurs qui ont déjà suivi la formation PDE et qui ont passé l'évaluation en ligne le verront toujours sur leur relevé et n'auront pas à suivre le nouveau module de formation en ligne.
- Les entraîneurs à **mi-parcours** (qui ont terminé la formation en personne, mais pas l'évaluation en ligne, ou qui ont commencé l'évaluation en ligne, mais ne l'ont pas encore terminée) auront jusqu'au 31 mars 2026 à 11:59:59 (HP) pour terminer le module d'évaluation en ligne actuel.
 - Les entraîneurs qui n'auront pas terminé le module d'évaluation en ligne actuel avant le 31 mars 2026 à 11:59:59 (HP) devront suivre tout le nouveau

module de formation en ligne, qui comprend la formation et l'évaluation. Par contre, ils n'auront pas à payer une deuxième fois pour accéder au nouveau module.

- Les entraîneurs qui ont déjà suivi la formation PDE et qui ont passé l'évaluation en ligne n'auront pas gratuitement accès au nouveau module de formation en ligne et pourront toujours se référer à leur Cahier de travail de l'entraîneur PDE.
- Les entraîneurs qui ont déjà terminé l'*Évaluation en ligne PDE PNCE* (avant le 1^{er} avril 2026) et qui doivent suivre la formation pour répondre aux exigences d'un cheminement de formation devront suivre le nouveau module de formation en ligne PDE PNCE. Comme c'est le cas actuellement, ils devront payer les frais de formation.
- À partir du 1^{er} avril 2026, tous les nouveaux entraîneurs devront faire la formation et l'évaluation via le nouveau module de formation en ligne.
 - Une fois qu'un entraîneur aura payé les frais pour suivre le module de formation en ligne, il pourra y accéder à n'importe quel moment via le *Casier*.
- Le module de formation en ligne sera accessible à partir d'un ordinateur (portable ou de bureau), d'une tablette ou d'un téléphone mobile; cependant, l'ACE travaillera avec ses partenaires pour explorer d'autres modes de prestation pour les entraîneurs qui ne peuvent pas accéder à une formation en ligne.

Situation de l'entraîneur	L'entraîneur a-t-il terminé la formation PDE?	L'entraîneur a-t-il terminé l'évaluation en ligne PDE?	L'entraîneur aura-t-il gratuitement accès au nouveau module de formation en ligne?
Formation et évaluation en ligne PDE déjà terminées	Oui	Oui	Non
Évaluation en ligne PDE déjà terminée	Non	Oui	Non

<p>Entraîneurs à mi-parcours Entraîneurs à mi-parcours (Entraîneurs qui ont terminé la formation en personne, mais pas l'évaluation en ligne, ou qui ont commencé l'évaluation en ligne, mais ne l'ont pas encore terminée)</p>	Oui	Non	Oui
---	------------	------------	------------

Calendrier de mise en œuvre (à des fins internes uniquement)

Date	Étape
24 septembre	L'ACE annonce le résultat du vote du CFPTSAPL aux RPTFE et aux ONS lors de l'appel mensuel des partenaires et dans le courriel de suivi.
14 octobre	L'ACE lance une page Web permettant un accès direct pour les partenaires.
14 octobre	L'ACE envoie les messages clés et les documents d'appui aux RPTFE. Les RPTFE peuvent commencer à annoncer le changement aux RDE.
15 octobre	<p>L'ACE envoie les messages clés et les documents d'appui aux ONS.</p> <p>L'ACE envoie une lettre de financement distincte aux ONS décrivant le soutien offert pour le retrait de la formation PDE de leur formation.</p>

	Les RPTFE et les ONS peuvent commencer à annoncer le changement à leurs intervenants. Les conseillers en entraînement de l'ACE offriront du soutien au besoin si un RPTFE ou un ONS n'a pas la capacité d'assurer ces communications.
15 octobre au 31 mars	Les conseillers de l'ACE apporteront leur soutien pour réviser le PNCE, modifier les cheminements du Casier, etc. Des modèles de documents d'appui seront fournis, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ des diapositives PowerPoint (diapositives de remplacement pour les modules), des modèles de diagrammes de cheminement, des contenus pour les guides des RDE, etc.
3 novembre	Une FAQ est ajoutée à la page PDE destinée au public sur le site Web de l'ACE.
4 au 7 novembre	Les RPTFE se réunissent en personne pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ confirmer les autres modes de prestation (établissements postsecondaires, communautés autochtones) et le modèle d'affaires; ○ élaborer ou mettre à jour le protocole d'entente.
5 janvier	Les RPTFE et les ONS doivent adresser des messages aux entraîneurs qui suivent la formation PDE pour les encourager à faire l'évaluation en ligne avant le 31 mars 2026. Un texte sera fourni aux partenaires pour les aider à intégrer ce message dans leurs communications aux entraîneurs avant et après qu'ils aient terminé la formation PDE (RPTFE et ONS).
2 mars	L'ACE envoie à ses partenaires une trousse de marketing comprenant des textes et des éléments graphiques promotionnels.
2 mars	Une fenêtre contextuelle dans <i>le Casier</i> apparaît pour les entraîneurs à mi-parcours leur rappelant de faire l'évaluation en ligne PDE actuelle avant le 31 mars 2026.
2 mars	L'ACE envoie un courriel aux entraîneurs à mi-parcours par <i>le Casier</i> leur rappelant de faire l'évaluation en ligne PDE actuelle avant le 31 mars 2026.

9 mars	L'ACE rappelle aux RPTFE et aux ONS de s'assurer d'inscrire toutes les formations terminées aux relevés avant le 31 mars 2026.
15 mars	Dernier jour de prestation de la formation PDE multisports et propre au sport du PNCE actuelle par les RPTFE, les ONS et les OPTS.
15 mars au 1^{er} avril	Les partenaires commencent le déploiement promotionnel du nouveau module de formation en ligne qui sera accessible le 1 ^{er} avril.
19 mars	Les partenaires se réunissent pour faire le suivi de la note du 9 mars : Les RPTFE et les ONS doivent s'assurer que toutes les formations terminées sont inscrites aux relevés avant le 31 mars 2026, à 11:59:59 (HP).
23 mars	L'ACE envoie un dernier courriel de rappel aux entraîneurs à mi-parcours.
31 mars	Dernière journée pour entrer les formations PDE PNCE (multisports et propre au sport intégrées) dans <i>le Casier</i> (11:59:59 [HP])
1^{er} avril	Lancement du module de formation en ligne PDE.
1^{er} avril	Lancement de la page d'accueil dans <i>le Casier</i> .
1^{er} avril	Mise en ligne de la page Web PDE actualisée sur le site coach.ca.
1^{er} avril	Un courriel de suivi est envoyé aux entraîneurs à mi-parcours qui n'ont pas terminé l'évaluation en ligne avant le 31 mars.
1^{er} avril	Le déploiement promotionnel du nouveau module de formation en ligne est en place.

Prochaines étapes

- Dans cette période d'évolution, nous voulons faire en sorte que vous soyez bien informés, alignés sur notre vision et soutenus pendant l'ensemble de la transition.